



Appel à Candidatures

Appel visant à constituer un pool d'Experts numériques dans le cadre des appels à projets « Digital 4 Circular Wallonia »

[Lignes directrices à l'intention des candidats Experts](#)

Référence de l'appel : Adn 2022-D4CW - Experts

A propos du Programme Digital 4 Circular Wallonia

Lancé en 2022 dans le cadre des stratégies Digital et Circular Wallonia, le programme Digital 4 Circular Wallonia a pour objectif général de capitaliser sur le numérique pour accélérer le déploiement de l'économie circulaire dans les chaînes de valeur prioritaires de Circular Wallonia.

A cet effet, plusieurs appels à projets seront lancés dans le courant 2022, 2023 et 2024 pour proposer des accompagnements aux entreprises.

En quoi consistent les appels à projets

Trois types d'appels à projets seront lancés prochainement :

1. Explore IT 4 Circularity

L'objectif est d'accompagner des entreprises dans leur découverte de technologies numériques permettant de développer ou d'améliorer des pratiques circulaires en entreprise.

Cet accompagnement se traduit par un coaching de 4 à 5 journées (40h) par un des membres du Pool d'experts. L'expert sera en charge de réaliser une analyse de l'activité de l'entreprise, la détection d'opportunités au travers de l'utilisation de technologies numériques, les opportunités prioritaires et le développement d'un plan d'action.

Cet accompagnement comprendra des réunions (sur site ou en distanciel), mais aussi du travail de préparation, d'analyse et de reporting par l'Expert. Cet accompagnement sera étalé sur une période de maximum 3 mois.

2. Implement IT 4 Circularity: Proof of concepts (PoC)

Il a pour but de financer des **démonstrateurs individuels ou collectifs** (« Proof of Concept ») de technologies numériques accélérant la diffusion de l'économie circulaire en Wallonie. Ces PoCs pourront être menés par des entreprises et des acteurs d'innovation et devront être implémentés et testés sur des processus d'entreprises wallonnes.

Cet appel financera des projets de dimensions relativement modestes et orientés vers le marché, consistant en l'intégration et l'utilisation de technologies numériques dans leur organisation dans une optique d'insertion dans l'économie circulaire. Les niveaux de préparation technologiques (TRL) visés sont donc, a priori, de 5 à 7 (du prototypage au Scale-up).

Toutes les technologies et applications numériques contribuant à l'insertion des bénéficiaires dans l'économie circulaire sont finançables.

Dans l'hypothèse où une entreprise lauréate n'aurait pas encore identifié d'expert en mesure de répondre à ses besoins, une liste issue du pool d'experts lui sera proposée.

Cet accompagnement sera étalé sur une période de maximum 9 mois.

3. Develop IT 4 Circularity: mise sur le marché

Cet appel à projets s'adresse aux entreprises porteuses d'un produit ou service numérique supportant des pratiques d'économie circulaire et vise à les accompagner dans la mise sur le marché de leur solution.

Dans le cadre des appels à projet Implement et Develop, les projets doivent rassembler une entité représentant le côté « entreprise » (**demande numérique- bénéficiaire**) ET une autre entité représentant le côté « technologique » (**offre numérique - Expert**). Ces entités peuvent respectivement être constituées **de plusieurs entreprises (demande) et de plusieurs entreprises et/ou organisations (offre)**.

Le premier appel sera lancé mi-août 2022 et les candidatures seront clôturées le 3 octobre 2022 à minuit. Il sera de type 2, Implement IT 4 Circularitu et sera orienté sur les **filières de la construction, du cycle de l'eau et du stockage d'énergie**.

En quoi consiste le pool d'experts

Un **pool d'experts** en charge d'accompagner les entreprises bénéficiaires et de réaliser les projets sera constitué via le présent **appel à candidatures**.

L'expert peut venir d'entreprises privées wallonnes ou européennes (membres de l'UE), de Centres de Recherche Agréés (CRA) ou de Centres de Recherche attachés aux Hautes Écoles.

La mission première de l'expert est d'assurer l'accompagnement de l'entreprise bénéficiaire.t la mise en œuvre du projet.

Dans le cadre des appels de 1er type "Explore IT 4 Circularity", les experts doivent pouvoir :

- Etablir un diagnostic/scan de maturité numérique d'une entreprise ;
- Identifier des opportunités potentielles en lien avec la stratégie de développement de l'entreprise ;
- Proposer des pistes de solutions techniques et/ou conceptuelles et analyser la faisabilité ;
- Identifier des prestataires potentiels pour la mise en place des solutions proposées ;
- Estimer le ROI potentiel des solutions proposées ;
- Estimer l'impact organisationnel et technique du déploiement de la solution numérique ;
- Rédiger un plan d'actions ;

Dans l'optique des appels à projet de 2ème type "Implement IT 4 Circulariry", les activités visées en priorité sont le déploiement de solutions numériques permettant de (liste non-exhaustive) :

- Mettre en place des inventaires de ressources et de déchets, de la première utilisation au recyclage de ceux-ci en fin de cycle.

- Éco-concevoir ses produits et ses services, produire de nouveaux matériaux innovants ;
- Développer des réseaux de réemploi de matériaux recyclables et réutilisables ;
- Favoriser la coopération inter-entreprise au sein des filières ;
- Optimiser les ressources, les flux et la logistique ;
- Développer de nouveaux modèles économiques circulaires ;
- Anticiper les besoins en matières et/ou la production de déchets ;
- Bénéficier d'une gestion optimale d'un ouvrage (usage, maintenance, rénovation) ;
- Adopter les meilleures solutions énergétiques pour l'usage des matières ;
- Suivre les produits (puces RFID, codes-barres), de manière numérique, dès leur (pré)fabrication jusqu'au chantier ;
- Permettre de mieux gérer un bâtiment, contrôler les effets sur l'environnement tout au long de sa vie, minimiser la consommation énergétique ;
- Eco-concevoir des systèmes de stockage d'énergie ;
- Faciliter le reconditionnement des systèmes de stockage ;
- Développer des logiciels de gestion innovants pour une meilleure optimisation des systèmes de stockage ;
- Développer des systèmes de récupération d'énergie intelligents ;
- Renforcer le potentiel de circularité grâce au potentiel à la donnée ;
- Déployer des technologies numériques permettant l'optimisation de l'usage, de la récupération et de l'épuration de l'eau.
- Coordonner la mise en œuvre (en ce compris reporting) ;
- Tester les solutions mises en place ou en développement.

Il se peut que lors de la mission, l'expert arrive à la conclusion que les technologies envisagées ne sont pas la meilleure solution pour l'entreprise bénéficiaire ou qu'elles s'avèreront non rentables. Dans ce cas, la mission pourrait se terminer plus tôt que prévu.

Les **bénéfices pour les participants** sont l'amélioration de la compétitivité des entreprises au travers de critères tels que l'emploi local, l'impact sur l'environnement, la durabilité, la résilience, le caractère innovant du projet, les économies d'échelle, etc. **Pour l'offreur** (expert), il donne l'opportunité d'une croissance de son activité, via un test de l'implémentation de leur technologie en situation réelle et l'amélioration de la reproductibilité et de l'évolutivité de ces solutions numériques dans d'autres cas d'utilisation.

NOTE IMPORTANTE :

Les Experts qui seront choisis pour faire partie du « pool » **ne seront pas automatiquement contactés pour une mission**. Cela dépendra des thématiques et domaines d'expertise concernés, des compétences des Experts, ainsi que des besoins et des choix des entreprises bénéficiaires. Faire partie du « Pool d'Experts D4CW » n'implique **aucune garantie de prestations pour les Experts**.

Le Pool d'Experts D4CW sera toutefois sur la plateforme Digital Wallonia afin de donner de

leur donner de la visibilité et d'aider les entreprises dans leur choix de prestataires. Pour rappel, les experts peuvent être sollicités pour des missions pour lesquelles les entreprises lauréates n'ont pas identifié d'offres avec qui travailler.

Rémunération et reporting

Sauf indication contraire stipulé dans le document des futurs appels à projets, lorsqu'un Expert est mobilisé dans le cadre d'un accompagnement :

1. Explore IT 4 Circularity,

La valeur maximale est de 5.000 euros HTVA.

La contribution demandée à l'entreprise bénéficiaire candidate est de 1.500 euros HTVA.

La mission devra être finalisée au plus tard trois mois après avoir reçu l'email de confirmation de participation au programme par le/la chef.fe de projet de Digital 4 Circular Wallonia.

L'ensemble des informations sur le processus administratif seront disponibles au lancement de l'appel à projet.

2. Implement IT 4 Circularirty,

Le montant du budget sollicité par le bénéficiaire final au travers de chaque dossier unique (« projet ») ne pourra pas dépasser **un montant de 75.000 Euros HTVA** pour maximum 70% des coûts totaux estimés du projet.

Le projet devra être **réalisé en 9 mois maximum**.

Conditions de participation et critères de sélection

- Disposer d'un numéro d'entreprise belge (ou équivalent pour les centres de recherche) ;
- Avoir des activités en Belgique et si possible un siège d'exploitation en Wallonie ;
- Avoir une expérience démontrée dans **le développement de solutions numériques en organisations** ;
- Avoir une expérience démontrée en **gestion de projets** ;
- Participer à la rédaction des livrables du Programme (rapport de lancement, rapport intermédiaire, rapport final) ;
- Accepter que les partenaires de D4CW valorisent les cas d'usage (et ceux de l'entreprise bénéficiaire) via leurs canaux de communication. Cette condition est également prescrite dans l'Appel à projets pour les entreprises bénéficiaires.

Les dossiers de candidature seront analysés par un jury de sélection composé de représentants de l'Agence du Numérique, du Service public de Wallonie, du Cabinet du Ministre Borsus, des coordinateurs des chaînes de valeur prioritaires de Circular Wallonia

visés par l'appel à projet concernés ainsi que d'autres parties prenantes et partenaires thématiques. Les critères de sélection des experts seront notamment :

- Le niveau d'expertise numérique des membres du personnel du candidat ;
- La capacité de l'organisation à répondre aux demandes (nombre d'experts mobilisables, disponibilités) ;
- L'expérience préalable du candidat dans les trois filières prioritaires de l'appel (construction, cycle de l'eau, stockage d'énergie) ;
- Le niveau d'expertise du candidat dans la thématique de l'économie circulaire (non obligatoire, mais cet élément constitue un atout).

Comment participer ?

Les candidats sont invités à remplir, via le lien ci-après, le formulaire en ligne :

[Formulaire de candidature au Pool d'experts D4CW](#)

Délais

Le présent appel à candidatures pour le pool d'experts est ouvert **à partir du 15 juillet 2022**, sans date de clôture prédéfinie.

Des questions ?

Veillez contacter Renaud Delhaye, Expert Senior en Transformation Numérique des Entreprises au 0478 22 66 64 ou via l'adresse Digital4CircularWallonia@adn.be.

ANNEXE I : Mention à propos des chèques « Economie Circulaire »

Les [chèques « Economie Circulaire »](#) permettent de mener des études de faisabilité pour un passage à la circularité. D'une part, il peut s'agir d'analyser les aspects économiques : impacts sur les prix, analyse de marché, business plan, montage financier, etc. D'autre part, les études peuvent également porter sur les aspects techniques : cartographie des ressources, analyse du statut des matières, agréments techniques, identification de fournisseurs potentiels, production de séries test, frais de design, ...

Ces chèques correspondent donc à une phase de diagnostic préalable et d'analyse des besoins qui peuvent-être utilisés en amont du développement de POCs.

ANNEXE II : Mention à propos des chèques « Maturité Numérique »

Les [chèques « maturité numérique »](#) sont consacrés au financement d'activités de conseil et d'accompagnement à la transformation numérique des entreprises. Les subsides accordés via ce dispositif ne peuvent cependant pas couvrir les frais de réalisation à proprement parler, ils doivent donc être utilisés dans le cadre d'un support au déploiement d'un POC (dans le cas particulier de cet appel) : état des lieux de la maturité numérique, n plan de mise en œuvre des processus numériques de l'entreprise, cahier des charges et suivi de la mise en œuvre de la solution numérique.

ANNEXE III : Mention à propos des chèques technologiques

Les [chèques technologiques](#) offrent eux aussi des possibilités de financement aux PME wallonnes désirant développer un nouveau produit, procédé ou service numérique. Dans ce cadre, une validation scientifique via les **centres de recherche ou hautes écoles** est nécessaire. Les candidats **désirant travailler avec des centres de recherche dans le cadre de Digital 4 Circular Wallonia sont invités à se manifester auprès du gestionnaire du Programme** (par email à l'adresse Digital4CircularWallonia@adn.be pour profiter du même cadre de visibilité et d'accompagnement de Digital 4 Circular Wallonia.

<p>IMPORTANT : pour s'inscrire dans le programme via le dispositif des chèques entreprises, il est attendu que les conditions de durée et plafond financier soient alignées aux conditions des PoC individuels, soit 9 mois et 75.000 Euros de financement maximum pour l'ensemble des chèques mobilisés.</p>
--